

Réaliser un bilan de compétences

RS7069 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315m, 332t, 333
Formacode(s)	44595
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/02/2025
Date d'échéance	28/02/2028

Certificateur(s)

C P O · SIRET : 79084982200032

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Ce dispositif atteste de compétences professionnelles relatives à la mise en oeuvre de la méthodologie du bilan de compétences à travers toutes ses phases, en respectant le cadre légal en vigueur.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser l'entretien d'informations préliminaires au bilan de compétences en prenant en compte les attentes, les motivations, les ressources, les contraintes et le contexte du bénéficiaire (y compris sa situation éventuelle de handicap), tout en lui présentant la méthodologie d'accompagnement et les démarches administratives de financement afin de définir précisément et de manière conjointe les objectifs à atteindre et d'aboutir à sa contractualisation dans le respect du cadre législatif (défini dans le Code du travail (Articles R.6313-4 à R.6313-8) et déontologique.

Réaliser, tout au long du processus de bilan de compétences, les obligations administratives à respecter (feuille d'émargements, conventions, éléments spécifiques au financement visé, planning de l'accompagnement, documents de finalisation de l'action) afin d'en assurer le bon déroulement, faciliter les prises en charge et garantir la conformité aux réglementations en vigueur (Qualiopi).

Sélectionner les tests psychométriques, libres d'utilisation et sans nécessité d'habilitation, les plus appropriés en fonction des besoins spécifiques du bénéficiaire et de son profil afin de choisir ceux qui seront les plus adaptés à l'obtention d'informations utiles à la détection de potentialités comportementales à explorer et exploiter.

Dérouler les trois étapes du processus du bilan de compétences (entretien préliminaire, phase d'investigation, phase de conclusion) en s'appuyant sur les outils spécifiques à chacune des phases (test de personnalité, test d'intérêt et de motivation, valeurs, ressources mobilisables...), afin de faire émerger différentes pistes possibles pour de futurs projets professionnels du bénéficiaire dans des conditions de confiance lui permettant d'être totalement libre et autonome dans sa communication et ses choix.

Accompagner le bénéficiaire à définir son projet de carrière, avec ou non une autre alternative de projet principal possible, à partir des résultats et informations obtenus, en s'assurant qu'ils soient réalistes, réalisables, adaptés à ses aspirations et compétences, afin de l'aider à se projeter dans son parcours professionnel avec une vision claire, factuelle et prête à être opérationnelle.

Élaborer une synthèse écrite de l'accompagnement réalisé dans le respect du cadre légal de ce type de document, en y restituant les résultats obtenus, les pistes pouvant être explorées, les conseils pratiques à mettre en œuvre afin d'aider le bénéficiaire à la mise en place d'un plan d'action.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le bilan de compétences est régi par le Code du Travail : article L6313-4, R6313-4 à R6313-8, L6323-1 à L6323-9, L6323-6, D6323-6 à D6323-8.

Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier d'une certification professionnelle de niveau 5 minimum

Expérience professionnelle dans l'accompagnement des publics pour développer leurs compétences professionnelles, leurs expériences, leurs parcours et leurs employabilités

Expérience dans la conduite d'entretiens de gestion et de soutien de carrière avec des rédactions des comptes-rendus de synthèse

Avoir un besoin concret de compléter ses champs d'intervention par l'accompagnement au bilan de compétences

Les prérequis sont vérifiés lors d'un entretien de candidature avec examen d'entrée.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

2 membres internes à l'organisme certificateur

2 professionnels extérieurs à l'organisme certificateur, dont la qualité est en lien avec la certification visée.

Base légale

Date de décision	28/02/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/02/2028
Date de dernière délivrance possible	27/08/2028

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://aac-formations.fr/formation-bilan-de-competences>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7069/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	1 800 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	22
Parcours menés à terme	4
Taux d'achèvement	18 %

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	29
Montant total engagé	62 200 €
Coût moyen par dossier	2 145 €
Durée moyenne	36 h
Période	08/2025 – 08/2026
France compétences	82 %
Reste à charge titulaire	14 %
OPCO	2 %
Entreprise	1 %
France Travail	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.